



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES  
ARRONDISSEMENT D'ARGELES GAZOST

## COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

#### DELIBERATION 12 FIN – Budget primitif 2025 Budget locaux industriels

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **31 mars 2025**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 14

Absents : 4

**Présents** : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES, M. TUO, M. BOUREAU, Mme CAZENAVE, M. FRANGIN, M. GUILLENTEGUY, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. LORIOT DE ROUVRAY,

**Absents** : Mme BERGE, Mme ESTRADE, Mme PLAGNET, M. SIRE,

**Pouvoirs donnés** : Mme BERGE donne procuration à M. GUILLENTEGUY  
Mme PLAGNET donne procuration à M. BEAUQUESTE,  
Mme ESTRADE donne procuration à M. DEMASLES,  
M. SIRE donne procuration à Mme TOUSTARD,

**Secrétaire de séance** : Pierre DEMASLES

**DELIBERATION 12 FIN – Budget primitif 2025 Budget locaux industriels**

Vu le CGCT, en particulier les dispositions financières et comptables ainsi que les articles L 23311-1 et suivants, relatifs aux Budgets Communaux,

Vu l'Instruction Budgétaire et Comptable applicable aux communes et à leurs établissements publics administratifs modifiée,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Adopte le Budget Primitif 2025 qui s'élève à :

- Section de Fonctionnement : équilibrée en Dépenses et Recettes à : **43 952.96 €**

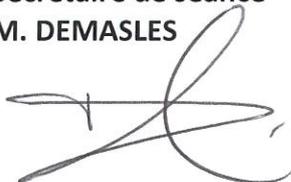
- Section d'Investissement : équilibrée en Dépenses et Recettes à : **81 018.06 €**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance  
M. DEMASLES



Le 11 avril 2025

Le Maire,

JC. BEAUQUESTE

